

N/REF : 29/08/2025 9H34 C:000053 I:80225
V/REF : AC/C26774
V/Email reçu le Vendredi 29/08/2025 à 9H34

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. EBE
IMMEUBLE : EMILE BERNARD -EBE
1 a 19, RUE EMILE BERNARD
.
35700 RENNES

Rennes, le 30 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 3 BERNARD - PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 012580, PORTE N°31, 3° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : ATTEST DIAG GAZ AC DELIV (PBL178)
TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ GAZ SUITE DIAGNOSTIC SI BESOIN

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 29/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DE LA TUYAUTERIE GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES ORGANES DE COUPURES GAZ
CONTROLE DE L'ENSEMBLE DES VOULUMES, OUVRANTS, AERATIONS
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT DES APPAREILS
DIAGNOSTIQUE QUALIGAZ
CERTIFICATION QUALIGAZ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : LE LCOMPTER Email envoyé le 29/09/25 à 16H17 Mme AS DARIY

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL178-Attest.	diagn.gaz locat./+QUALIGAZ	1	120,00	120,00
		TOTAL H.T.			120,00
		T.V.A. a 10,00%			12,00
		TOTAL T.T.C.		En EURO	<u>132,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.